

JA.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-373 du 19 Octobre 1983

portant nomination d'Elèves-Officiers
des Forces Armées Populaire du Bénin
au grade de Lieutenant-Stagiaire pour
compter du 1er Octobre 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;
- VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'Ordonnance 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces Armées Populaire du Bénin ;
- VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Octobre 1983,

D E C R E T E :

Article 1er. - Les Elèves-Officiers des Forces Armées Populaire du Bénin dont les noms suivent sont nommés au grade de Lieutenant-Stagiaire pour compter du 1er Octobre 1983.

A - FORCES DE DEFENSE NATIONALE :

- Léon KANDISSOUNON
- Barthélémy DEGAN
- Anatole DJOSSOU
- Hounsou GBESSEMEHLAN
- Pascal CHABI MOUKA
- Jean Pierre VIGNON
- Désiré SOSSAMINOU
- Clément OGAN BADA
- Joachim C. N. AMCTEPE
- Lambert KPENOU
- Antoine DESSOUASSI
- Safiou KARIM
- Norbert BADET

.../...

- Léopold OUENSAVI
- Camille MICHODJEHOUN
- Mounirou RAIMI
- Agossou MENSAH
- Emmanuel TINHOUETO
- Marcellin DOSSOU
- Randolphe HOUENOU

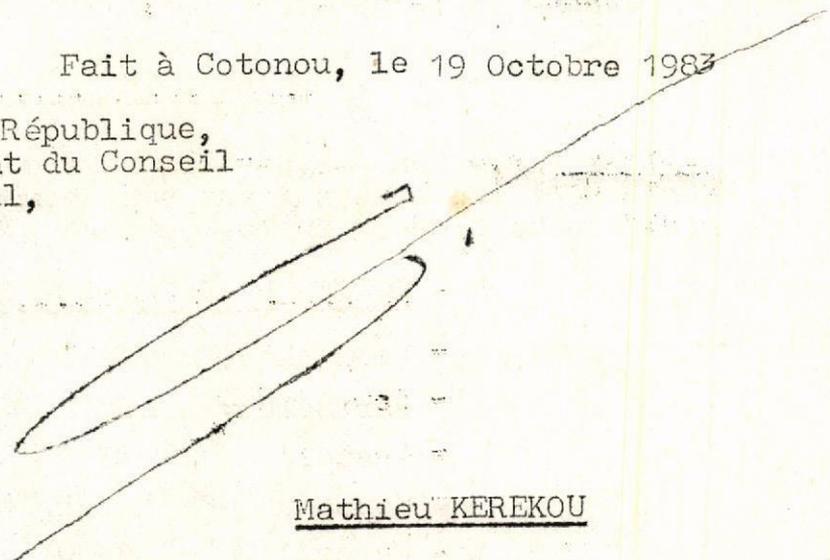
B - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE

- Justin SEMILINKO
- B. Ferdinand FANOU
- Ahouangbè AFOUTOU
- Simon CHABI TOKO
- Emmanuel DOSSA
- N. Rigobert DEGBESSOU
- Moumouni ZANKARO
- Garba YACOUBOU
- S. Dieudonné ZADJI.

Article 2. - Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et Communiqué partout où besoin sera.

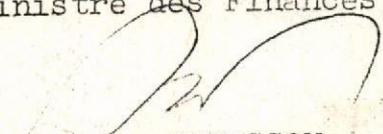
Fait à Cotonou, le 19 Octobre 1983

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU.

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDN-MF 8 Autres
Ministères 20 SGG 4 SPD 2 C/B-MIL/PR 4 DB-DCF-DJDV-DTCP-DI 20 DSI/FAP
4 EMG/FAP 4 EM/FSP 4 EM/FDN 4 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde
Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 DPE-DLC-INSAE 6 Intéressés 29 Préfets
6 JORPB 1.